



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Projet Le Phare

Une consultation bâclée; pas le bon projet pour Québec

Québec, le 29 octobre 2018 – Alors que se tiennent les séances d'information sur le projet Le Phare, Vivre en Ville déplore le peu de place donnée à l'expression des préoccupations et des attentes des citoyens. « Le Phare est un projet immense qui marquerait le paysage de Québec pour des générations. La moindre des choses aurait été de permettre aux citoyens de la région de se faire entendre dans une consultation en profondeur. À la place, on a choisi une consultation minimaliste », reproche Christian Savard, directeur général.

Une consultation bâclée

Tout plaidait pourtant en faveur d'une consultation exemplaire: la nature du projet, sa localisation et le contexte en matière de démocratie locale. En premier lieu, le Phare est, comme le soulignent autant la Ville que le promoteur, un projet qui dépasse la mesure, un projet comme il n'y a en pas un par décennie. On se demande bien quand on consultera adéquatement, si on ne le fait pas à cette occasion, pour ce qui deviendrait une des portes d'entrée de Québec.

Qui plus est, le Phare veut prendre place dans un secteur qui a fait l'objet d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) adopté en 2012 à la suite d'une consultation exemplaire. Les résidents du secteur ont eu l'occasion de se forger une opinion et de la froter à la volonté politique et au savoir-faire des professionnels. « Les PPU permettent de préciser la vision pour un secteur, non seulement pour la Ville, mais aussi pour les citoyens et même pour les promoteurs. En décidant de clore le processus entrepris avec la population, la Ville interrompt le dialogue. Ce sera compliqué pour elle de le reprendre de façon crédible », estime Christian Savard.

En outre, le moment est mal choisi pour bulldozer une consultation. La Ville de Québec vient d'obtenir le pouvoir de mettre fin aux référendums citoyens, à la condition d'adopter une politique de consultation publique conforme aux meilleures pratiques. Elle travaille actuellement à cette Politique, à laquelle des projets comme le Phare seront assujettis. « En tenant aujourd'hui une consultation minimaliste, la Ville profite d'une situation transitoire qui fait son affaire, mais va complètement à l'encontre de l'esprit de la Loi qui a mis fin aux référendums. »

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053



VIVRE EN VILLE

la voie des collectivités viables

La Ville de Québec a pourtant déjà fait preuve de professionnalisme et d'ouverture lors de consultations publiques de grande envergure, par exemple lors de l'élaboration des PPU ou, plus récemment, sur le projet de réseau structurant de transport collectif.

Un projet qui ne servirait pas bien Québec

Au-delà des considérations démocratiques, le projet Le Phare n'est pas le bon projet pour Québec. Quelle que soit l'échelle à laquelle on l'évalue, il apparaît inadéquat.

À l'échelle de l'agglomération, il s'agit d'un projet excentré, implanté dans un environnement autoroutier. Mais surtout, vu l'ampleur du projet, il faut s'interroger sur l'impact qu'aura cette offre de "pieds carrés" dans un seul îlot. Que restera-t-il pour les autres secteurs de la ville?

À l'échelle du quartier, il apparaît évident que ce projet vient cannibaliser la vitalité du secteur au lieu de la renforcer. De l'aveu de Michel Dallaire, c'est l'équivalent de ce qu'on a construit sur le boulevard Laurier dans les 10 dernières années. C'est bien là le problème! « Pourquoi ne pas remplir toutes les dents creuses et les stationnements de surface du secteur, pour animer l'ensemble du quartier au lieu de tout concentrer dans la partie la moins accueillante de ce pôle d'emploi? », demande Alexandre Turgeon, président exécutif de Vivre en Ville.

Il est évident qu'à l'échelle de la rue, le projet ne contribuerait pas à l'échelle humaine du lieu, bien au contraire.

« Ce projet est une erreur, qui ne remplirait pas ses promesses sur le site, et qui affaiblirait le reste de la région. Il nous faut un projet mieux adapté », souhaite Alexandre Turgeon.

Vivre en Ville participera à la seconde séance d'information, le mardi 30 octobre 2018.

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Renseignements

Samuel Pagé-Plouffe

Conseiller à la direction générale – Affaires publiques

514 714-6762

samuel.page-plouffe@vivreenville.org